



Confédération Française pour les Essais Non Destructifs

INSCRIPTION EN LIGNE – GERICCO
Complément au guide DS*
Comité CFCM

- Version 02 du 11/03/2026 -

*Délégué société

Préambule

Afin de faciliter la navigation et la mise en application du **Guide d'utilisation GERICCO : INSCRIPTION EN LIGNE / DELEGUE DE SOCIETE**, nous vous informons que ce guide complète certains paragraphes en apportant les éléments nécessaires au traitement des inscriptions en ligne pour le **comité CFCM**.

Le présent guide a donc pour objectif de compléter les exigences formulées par le **comité CFCM** lors des inscriptions en ligne.

Pour votre information

Ce guide suit les onglets propres à l'inscription en ligne que vous allez renseigner :

The screenshot shows the GERICCO online registration interface. At the top, there are tabs for 'DOSSIERS', 'CANDIDATS', 'RATTACHEMENTS', and 'TRANSFERTS'. Below these, there are sub-tabs for 'EXAMENS' and 'DOSSIERS'. The main content area displays a candidate information form with fields for 'Nom', 'Date de naissance (jj/mm/aaa)', and 'Société principale'. A progress indicator shows '0%' completion. A sidebar on the left lists various sections: 'Informations générales', 'Session d'examen', 'Tuteur COFREND', 'Acuité visuelle', 'Engagement agent', 'Engagement employeur', and 'Activité professionnelle'. On the right side of the form, there are several icons: a red arrow pointing down, a red exclamation mark, a red lock, a red question mark, and a red refresh icon.

Les icônes ci-après identifient des points d'attentions, des liens hypertextes



Cette icône identifie un lien hypertexte qui vous présentera les formulaires, documents ad hoc.
Cette icône présente un message d'attention important à prendre en compte.

Table des matières

IV.3 - Onglet candidat / Section « Informations générales ».....	3
3.4 - Section : Formation END / Certification initiale	4
III-4 Nominations / Tuteur COFREND / Nominations tuteurs	4
V.3.8 - Section : Expérience Industrielle	5
V.3.9 - Section : Activité Professionnelle	5
IV.4.1 - Acuité Visuelle & Consentement RGPD (Traitement des données personnelles / Section « Acuité visuelle »)	6
V.3.10 - Section : Crédit de Points	6
V.3.11 - Section : Devis / Commande	7

IV.3 - Onglet candidat / Section « Informations générales »

Sélectionner l'option NF EN 16910-1 en fonction du type de certification et uniquement si votre dossier correspond à l'un des critères mentionnés ci-dessous :

Attestation complémentaire 16910-1			
Type de certification	Certification initiale	renouvellement	Recertification
MTe1	✓	✓	✓
UTe1	✓	✓	✓
MT2	✗	✓	✓
UTe2	✓	✓	✓
MT3	✓	✓	✓
UT3	✓	✓	✓

Tous les autres types de certifications non proposés dans ce tableau ne sont pas concernés par l'attestation complémentaires 16910-1.

CAS d'une demande souhaitée lors du traitement d'une certification initiale

Pour obtenir l'attestation complémentaire « END Maintenance essieu » NF EN 16910-1 pour les certifications initiales UTe1, UTe2 et MTe1 uniquement, le candidat doit réunir les conditions ci-après :

- Avoir suivi avec assiduité **la formation** nécessaire pour chacune des méthodes d'essais non destructifs qui doit inclure une formation théorique et pratique spécifique au domaine des essieux. La durée minimale de la formation nécessaire pour chaque méthode END doit être respectée et celle-ci est indiquée dans le **tableau de formation repris en page 4**.
- Avoir **une expérience industrielle**.

Les candidats à la qualification doivent avoir bénéficié d'une expérience en essais non destructifs. Les durées minimales d'expérience requises pour la méthode d'essai et dans les secteurs et sous-secteurs ferroviaires considérés sont indiquées dans **le tableau en page 5**.



Le CFCM impose que la totalité de l'expérience industrielle soit acquise avant l'examen.

CAS d'une demande souhaitée lors d'un renouvellement de l'attestation complémentaire 16910-1

Le CEA01 étudiera chaque dossier proposé.

Pour les autres cas se rapprocher de la Direction technique du CFCM / information à disposition au lien Guide d'information CFCM 

3.4 - Section : Formation END / Certification initiale


Pour être admissible à l'examen de qualification, le candidat doit réunir les conditions ci-après :

<p>En plus de la formation initiale à la technique ferroviaire dont la durée est laissée à l'initiative des entreprises, les candidats à la qualification doivent avoir bénéficié d'une formation aux principes de base de la méthode d'essai mise en œuvre, ainsi qu'une formation aux méthodes d'application dans le sous-secteur ferroviaire considéré. Les durées minimales de formation requises en maintenance ferroviaire pour les niveaux et méthodes pour lesquels ces agents sont candidats sont indiquées au tableau 2. Ce tableau remplace celui de la procédure CER-PR-011.</p>	Tableau 2 – Durées minimales de formation en heures quels que soient le secteur et sous-secteur du CFCM			
	Méthode d'END	Niveau 1 jours ^a	Niveau 2 jours ^a	
			Accès direct	Issu du niveau 1
	Ultrasons (UT) ^b	12	12	24
	Magnétoscopie (MT) ^b	4	8	12
	Ressuage (PT)	4	6	10
<p>^a La durée d'un jour est de 7 h, laquelle peut être atteinte sur une seule journée ou en cumulant des heures. ^b Également valable dans le cas de la demande de l'attestation complémentaire EN 16910-1 proposé par le CFCM.</p>				

et avoir suivi avec assiduité un cours de formation dans la méthode et le niveau pour lequel il est candidat.

III-4 Nominations / Tuteur COFREND / Nominations tuteurs

Suivant votre profil de tuteur, compléter par les preuves déclaratives demandées ci-dessous.

Identification du profil du tuteur	
Identifier votre PROFIL TUTEUR parmi les 4 choix ci-dessous.	Preuves déclaratives à téléverser en ligne
Je suis certifié niveau 2 ou 3 COFREND + je suis salarié de l'entreprise + j'ai suivi la formation tuteur de la COFREND	Le visionnage du e.learning est obligatoire. Pas d'information supplémentaire.
J'ai été certifié niveau 3 ou niveau 2 avec une certification dont la fin de validité date de moins de 5 ans + j'ai suivi la formation tuteur de la COFREND + je suis salarié de l'entreprise.	Téléverser en ligne : - l'attestation tuteur en ligne après visionnage et réalisation du test e.learning + votre ancienne certification dématérialisée  (cliquer sur +Afficher les anciennes certifications) <i>Scanner les deux attestations en une seule preuve déclarative avant de les téléverser en ligne.</i>
Je ne suis pas certifié ou je ne suis plus certifié depuis 5 ans + je couvre des activités d'ingénierie liées aux END + j'ai suivi la formation tuteur de la COFREND + je suis salarié de l'entreprise.	Téléverser l'attestation tuteur en ligne après visionnage et réalisation du test e.learning.+ téléverser l'attestation « activités ingénierie ». <i>Scanner les deux attestations en une seule preuve déclarative avant de les téléverser en ligne.</i>
Mon activité professionnelle ne couvre aucun cas précédent : j'ai suivi une formation d'initiation aux END + j'ai suivi la formation tuteur de la COFREND + je suis salarié de l'entreprise.	Téléverser l'attestation formation initiation aux END + Téléverser l'attestation tuteur en ligne.

V.3.8 - Section : Expérience Industrielle

Uniquement pour la certification initiale.


Pour une certification initiale, les candidats à la qualification doivent avoir bénéficié d'une expérience en essais non destructifs.

Les durées minimales d'expérience requises pour la méthode d'essai et dans les secteurs et sous-secteurs ferroviaires considérés sont indiquées au **Tableau 3** ci-contre.

Tableau 3 – Durées minimales d'expérience professionnelle en heures et en mois pour une candidature aux examens CFCM




Méthodes	Expérience en heures/ jours ^a		
	Niveau 1	Niveau 2	
		Avec Niveau 1	Accès direct
Ultrasons (UT)	450 / 64	1350 / 193	1800 / 257
Magnétoscopie (MT) / Ressuage (PT)	150 / 21	450 / 64	600 / 86

^a La durée d'un jour est de 7 h, laquelle peut être atteinte sur une seule journée ou en cumulant des heures.



Le CFCM impose que la totalité de l'expérience industrielle soit acquise avant l'examen pratique.

Pour une certification initiale et en fonction du niveau demandé (1, 2 ou 3), consulter la consigne correspondante :

- CER/CFCM-CO-021 (Niveau 1) ; télécharger la consigne 
- CER/CFCM-CO-022 (Niveau 2) ; télécharger la consigne 
- CER/CFCM-CO-023 (Niveau 3) ; se rapprocher de la Direction Technique du CFCM / information à disposition au lien [Guide d'information CFCM](#) 

Puis téléverser en ligne les preuves déclaratives demandées.



Les preuves déclaratives ne peuvent être téléversées en ligne qu'en une seule fois.



Pour cela, l'ensemble des preuves déclaratives doivent être assemblées (scannées) au format .pdf suivant l'ordre chronologique de la réalisation des expériences industrielles avant d'être téléversées en ligne.

Assurez-vous, en deuxième lecture, que les preuves déclaratives soient associées aux bonnes lignes sur GERRICO.

V.3.9 - Section : Activité Professionnelle

Pour un renouvellement par passage d'un examen « d'unités pratiques » ou une recertification et en fonction du niveau demandé (1, 2 ou 3), consulter la consigne correspondante :

- CER/CFCM-CO-021 (Niveau 1) ; télécharger la consigne 

- CER/CFCM-CO-022 (Niveau 2) ; télécharger la consigne 
- CER/CFCM-CO-023 (Niveau 3) ; se rapprocher de la Direction Technique du CFCM / **information à disposition au lien Guide d'information CFCM** 

Puis téléverser les preuves déclaratives demandées.




Les preuves déclaratives ne peuvent être téléversées en ligne qu'en une seule fois.

Pour cela, l'ensemble des preuves déclaratives doivent être assemblées (scannées) au format .pdf suivant l'ordre chronologique de la réalisation des expériences industrielles avant d'être téléversées en ligne.




Assurez-vous, en deuxième lecture, que les preuves déclaratives soient associées aux bonnes lignes sur GERRICO.

IV.4.1 - Acuité Visuelle & Consentement RGPD (Traitement des données personnelles / Section « Acuité visuelle »)

Renseigner le formulaire CFCM CER/CFCM-FO-004 (télécharger le modèle ) ou autre modèle à téléverser sous réserve d'inclure les éléments de la norme NF EN ISO 9712, au format PDF.

V.3.10 - Section : Crédit de Points

Pour un renouvellement (N1, N2 et N3) et une recertification (N3 uniquement) consulter la consigne correspondante :

- CER/CFCM-CO-021 (Niveau 1) : télécharger la consigne 
- CER/CFCM-CO-022 (Niveau 2) : télécharger la consigne 
- CER/CFCM-CO-023 (Niveau 3) : se rapprocher de la Direction Technique du CFCM / **information à disposition au lien Guide d'information CFCM** 

Puis téléverser les preuves déclaratives demandées.



Il vous sera demandé de téléverser une preuve par activité et par année de certification.

Pour cela, créer et identifier un fichier unique au format .pdf par preuve. Ces documents sont à nommer de la manière suivante : par activité, par année, par le nom de la preuve :

Exemple : Activité 1_2025_production atelier.pdf

Assurez-vous, en deuxième lecture, que les preuves déclaratives soient associées aux bonnes lignes sur GERRICO.

V.3.11 - Section : Devis / Commande

Il est nécessaire de demander deux devis comme précis sur le guide :

Téléchargement du devis

L'apparition de la section **Devis/Commande** est conditionnée au verrouillage des sections **Informations générales et sessions d'examen** ,

Une fois la section apparue, vous pouvez y accéder afin de renseigner les **adresses de livraison et de facturation**, ce qui vous permettra d'obtenir le devis associé à votre dossier.

Un à l'attention de la **COFREND** :

COFREND:
64 RUE AMPERE
75017 PARIS
Tél: +33 (0)1 44 19 05 32
e-mail : pole.certification@cofrend.com

VOTRE adresse de facturation

Devis N° CFCM2025-4691 DU 24/09/2025

Et un à l'attention du **Centre d'examen Agrée (CEA)** :

Centre d'examen Agrée SNCF Voyageurs
21 Avenue du président Allende
94407 Vitry sur Seine Cedex
Secrétariat Maintenance : aef.cfm-cea1@sncf.fr
Secrétariat Rail : viviane.kouachy@reseau.sncf.fr

Devis N° CFCM2025-4690 DU 24/09/2025

Puis vous devez y déposer **les deux commandes** pour que :

- votre dossier et le passage d'examen puissent être traités par le CEA et,
- que la COFREND valide ou invalide la certification à l'issue.